

MATIÈRES PREMIÈRES

La Suisse et ses barons miniers



Grâce à vous!

Les analyses et les reportages publiés dans ce magazine, ainsi que le travail de recherche et d'enquête sur lequel ils sont basés, ne seraient pas possibles sans le soutien de nos membres, donateurs et donatrices.

Si vous êtes déjà membre, nous vous en sommes très reconnaissant-e-s. Vous pouvez également nous soutenir en offrant une cotisation à vos connaissances.

publiceye.ch/cadeau

Si vous n'êtes pas encore membre, nous vous invitons à adhérer à Public Eye pour 75 fr. par an. Vous recevrez ainsi régulièrement notre magazine.

publiceye.ch/membres

Pour en savoir plus sur notre travail, commandez gratuitement un abonnement à l'essai.

publiceye.ch/abo-essai

RÉDACTION ET PRODUCTION
Karine Pfenniger (FR) et
Romeo Regenass (DE)

MISE EN PAGES ET INFOGRAPHIES
opak.cc

COVER
© Sean Gallup/Getty Images

IMPRESSION
Stämpfli Communication, Berne
Rebello & PerlenValue, FSC

TIRAGE
FR: 9900 ex. / DE: 27 100 ex.

ISSN
2504-1258

CONTACT
Public Eye
Avenue Charles-Dickens 4
CH-1006 Lausanne

Tél. +41 (0)21 620 03 03
contact@publiceye.ch
publiceye.ch

Paraît six fois par année
en français et allemand.
Cotisation-abonnement
annuelle 75 fr.

COMPTE DE DONS
IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5



Ne les appelez plus traders

Ne dit-on pas qu'il faut faire amende honorable? Depuis 2011, nous scrutons, chez Public Eye, le petit monde des matières premières. Nous avons enquêté sur les versements de pots-de-vin, pointé les profits de guerre, mis en lumière de nouveaux modèles d'affaires qui convertissent les Glencore et autres Trafigura en banquiers du Kremlin ou du Soudan du Sud. Mais une chose nous a échappé: en les nommant «traders», nous avons repris leur propre vocabulaire, destiné à faire croire que ces multinationales se contentent de passer des ordres de marché ou de transporter les marchandises d'un point A vers un point B.

«Trader»: le mot est devenu trop petit pour décrire les conglomérats qui possèdent, financent et orientent désormais une large part des flux mondiaux de matières premières. Car à force d'intégration verticale, ces «modestes courtiers» se retrouvent propriétaires de pans entiers de la chaîne de valeur, désormais aussi dans les pays industrialisés. Et comme si cela ne suffisait pas: leurs grands patrons n'hésitent pas à prendre un jet pour négocier en personne les tarifs douaniers avec les grandes puissances. De quoi faire pâlir d'envie n'importe quel industriel classique, qui se débat encore avec ses fournisseurs et ses clients.

Une enquête de Public Eye le révèle aujourd'hui, le secteur suisse des matières premières détient pas moins de 199 mines dans le monde. Des exploitations de cuivre et de cobalt mais aussi de charbon, réparties sur six continents ainsi que dans les eaux internationales. Les «possibilités d'arbitrage» entre l'offre et la demande se sont muées en appropriation directe des ressources. Contrôler une mine, c'est non seulement sécuriser l'approvisionnement, mais aussi dicter les conditions du marché.

L'homme d'affaires Marc Rich en avait rêvé dans les années 1990: il suffit aujourd'hui au groupe Glencore, qu'il a fondé, de fermer l'une de ses mégamines pour faire remonter les cours mondiaux de zinc. Que dire de Trafigura qui s'est adjugé toutes les mines et fonderies du groupe belge Nyrstar, son ancien partenaire commercial? Comme si les déménageurs de l'économie globalisée avaient gardé les meubles.

Alors rendons hommage à leurs empires verticaux: les traders d'hier, ceux du téléphone à cadran, sont devenus des barons des matières premières.

Adrià Budry Carbó, enquêteur matières premières



04 Les nouveaux barons miniers de la Suisse

Pour la première fois, Public Eye a cartographié les activités minières des négociants suisses en matières premières. Symbole d'une concentration et d'une verticalisation sans précédent, 25 négociants détiennent près de 200 mines réparties sur six continents. Plusieurs de ces sites miniers sont impliqués dans des désastres écologiques ou accusés de violations des droits humains.

16 L'UE exporte toujours plus de pesticides interdits

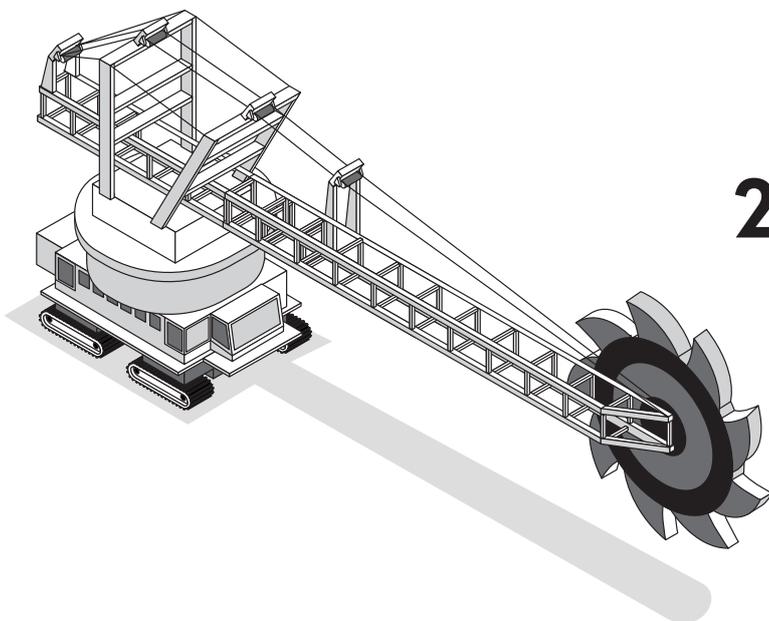
Cinq ans après une première enquête, Public Eye et Uearthed révèlent que l'UE a exporté près de 122 000 tonnes de pesticides interdits en 2024, un chiffre en hausse malgré les promesses de la Commission de faire cesser cette pratique. La majorité de ces produits toxiques est destinée à des pays à revenus faibles ou intermédiaires. Syngenta fait partie des principales entreprises exportatrices.

23 Interview : « L'Équateur vivrait mieux sans le pétrole »

Public Eye s'est entretenu avec l'avocat équatorien Pablo Fajardo, qui s'est fait un nom en défendant les communautés affectées par la pollution du géant pétrolier Chevron. Il dénonce l'extractivisme qui mine les institutions et appauvrit son pays, en proie à une vague de violence sans précédent.

25 Une succession porteuse de sens : cinq questions clés

Public Eye bénéficie régulièrement de legs et d'héritages. Ces donations ont une immense valeur, car elles nous permettent de poursuivre notre engagement pour un monde plus juste, tout en préservant notre indépendance politique et financière. Une double page synthétise les informations les plus importantes pour la rédaction d'un testament.





Barons miniers : les négociants étendent leur royaume

Glencore et de nombreux autres négociants suisses possèdent et exploitent aujourd'hui leurs propres mines. Pour la première fois, Public Eye a cartographié leurs activités minières et recensé près de 200 sites sur six continents. En première ligne de ces matières premières vendues à Zoug, Genève et Lugano figure le charbon, véritable bombe climatique. Les métaux convoités dans le cadre de la transition énergétique, comme le cuivre ou le cobalt, occupent également une place croissante. La place du négoce peine à assumer les responsabilités sociales et écologiques qui découlent de ces activités, comme en témoigne les cas de déplacement de populations, de destruction de l'environnement et d'accidents du travail mortels que nous avons recensés.

MANUEL ABEBE ET ADRIÀ BUDRY CARBÓ

De plus en plus de négociants suisses en matières premières possèdent des exploitations minières industrielles. Après avoir immensément profité des dernières crises, ces barons miniers investissent aujourd'hui des milliards et accélèrent la production de charbon, de cuivre et de cobalt. Cette intégration verticale leur permet d'augmenter leurs bénéfices et leur influence sur le marché des matières premières. Devenus de puissantes multinationales, les négociants contrôlent désormais l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'extraction jusqu'à la vente, une évolution déjà décrite par Public Eye avec les plantations dans le secteur du négoce des matières premières agricoles (voir le magazine de Public Eye n°33). Plus que jamais, il incombe aux négociants de garantir le respect des droits humains et de l'environnement.

Numéro un incontesté des barons miniers suisses depuis le rachat de l'entreprise minière Xstrata en 2012, Glencore dirige non seulement ses activités de négoce international depuis son siège à Zoug, mais aussi l'exploitation de dizaines de mines. La multinationale n'est cependant pas seule : de nombreuses entreprises minières comme Vale, BHP ou Trafigura profitent elles aussi des avantages fiscaux et de la régulation clémente de la Suisse.

Pour mettre en lumière le rôle désormais incontournable de la Suisse dans le secteur, Public Eye a identifié 199 mines en activité (dont un site d'extraction maritime) et les a cartographiées au mètre près. Détenues par 25 négociants suisses en matières premières, ces mines illustrent l'implication de ces derniers dans l'extraction des métaux et minerais dont ils font commerce. Une analyse intensive des registres du commerce, des rapports d'entreprises, des bases de données, des images satellites et de nombreuses autres sources ouvertes permet de montrer que les négociants suisses creusent, forent et prospectent sur six continents pour y extraire des matières premières énergétiques conventionnelles, comme du charbon, mais aussi de nouveaux métaux de la transition comme le cuivre et le cobalt.

Une police qui tire à balles réelles sur des militants sans armes, des projets d'extraction des fonds marins ou d'exploitation du charbon en 2070, ou encore une production de cuivre qui épuise des ressources en eau déjà trop rares : de nombreux désastres sociaux ou écologiques sont provoqués par le secteur minier helvétique. Ces cas que nous avons recensés viennent compléter la carte exclusive des mines suisses (voir pages 8-9). Pour des raisons de place, nous nous sommes limités à six cas dans ce numéro.

← Au nord-est du Guatemala, la mine Fénix du groupe zougois Solway extrait le nickel au mépris des droits des communautés autochtones.

La photo de couverture montre la roue d'une excavatrice à godets géante dans une mine de charbon à ciel ouvert du groupe EP en Allemagne.

De l'extraction sur six continents

Plus de la moitié des mines suisses sont situées en Afrique, en Asie et en Amérique latine, notamment au Brésil, deuxième pays où nous en avons identifié le plus grand nombre. C'est également là que se situe le siège du géant minier Vale, qui gère la totalité de ses activités commerciales via une filiale dans le canton de Vaud,

RDC

L'effondrement de Kolwezi

Un drame survenu sur une concession de Glencore illustre les dangers de la ruée vers le cobalt en RDC, où des creuseurs artisanaux sont prêts à risquer leur vie pour une part dérisoire des ressources nationales.

Entre la mine et le creuseur, il y a comme une très ancienne querelle.

À Kolwezi, en République démocratique du Congo, les mines ne cessent de grignoter le territoire, à mesure que les multinationales des métaux extraient les précieux cuivre et cobalt à coups d'explosifs et de pelleteuses.

Les promesses de la transition énergétique amènent parfois les cours boursiers à tutoyer les sommets. Alors, dans une des régions les plus pauvres au monde, des milliers de Congolais-e-s se pressent autour des concessions octroyées aux grands groupes miniers, « creusant » le sol à la pioche pour décrocher leur part du gâteau, à peine quelques miettes parfois enfouies dans des galeries à 50 mètres sous terre.

Les accidents sont fréquents. Comme ce jeudi 27 juin 2019 sur le site de la Kamoto Copper Company (KCC),



© Simon Dawson/Bloomberg via Getty Images

une filiale de Glencore, où s'activent jusqu'à 2000 creuseurs par jour. L'effondrement de deux galeries « artisanales », sur une portion non exploitée de la concession du groupe zougais, a viré au drame. Trente mineurs indépendants sont morts, selon Glencore, qui s'est empressé de souligner l'illégalité de leur activité dénuée de « liens » avec celle de KCC. Les estimations de la Croix-Rouge locale évoquent, elles, jusqu'à 80 décès.

Mais qu'importent les risques quand on a faim. « C'est effrayant là en bas », expliquait un creuseur de Kolwezi, cité par le média public belge RTBF. « C'est dangereux mais on n'a pas le choix. Nous ne sommes pas nés dans des familles riches, alors on doit bien faire ce métier. Ici, il n'y a rien d'autre à faire. » Au lendemain du tragique accident, les creuseurs étaient déjà de retour, cette fois repoussés par l'armée congolaise appelée en renfort. ■

raison pour laquelle nous l'avons inclus dans la liste des négociants suisses. Ces dix dernières années, deux barrages sur plus de ses 20 sites d'extraction de minerai de fer se sont effondrés au Brésil, provoquant des coulées de boue de plusieurs mètres de haut qui ont tué plusieurs centaines de personnes (voir l'encadré page 7).

En Afrique du Sud, qui dépend du charbon pour plus de deux tiers de sa consommation énergétique, plusieurs négociants suisses investissent dans de nouvelles mines pour extraire cette roche sédimentaire – au lieu de promouvoir des sources d'énergies renouvelables. Avec de tels investissements, ces entreprises se rendent en partie responsables de la dépendance de cet immense pays au plus polluant des combustibles fossiles.

Les États dont les revenus dépendent fortement de la production de matières premières souffrent particulièrement de la concentration du marché entre les mains d'une poignée d'entreprises. C'est le cas, par exemple, de la République démocratique du Congo (RDC), dont un tiers des revenus dépend de ce secteur clé. La RDC est

le plus grand producteur mondial de cobalt, un métal de plus en plus recherché, car il rend les batteries plus performantes tout en prévenant les risques d'explosion. En 2024, trois multinationales suisses contrôlaient plus de 70 % de sa production dans le pays. Elles influencent ainsi le prix du marché et, par extension, la part de ses richesses naturelles que la RDC peut conserver.

Ces dernières années, les barons des mines ont considérablement augmenté la production mondiale de cobalt, notamment l'entreprise chinoise CMOC, dont la branche commerciale IXM est située à Genève. Pour contrer l'effondrement des prix qui en a résulté, la RDC a décrété une interdiction d'exportation de cobalt en 2025. Malgré cela, les entreprises minières continuent de produire activement, ce qui à terme risque de réduire les revenus d'exportation de l'État congolais. Il ne s'agit là que du dernier épisode en date en RDC qui met en évidence le déséquilibre des rapports de force entre les multinationales et les pays producteurs, et qui perpétue la malédiction des ressources.

Brésil

Les négociants suisses sont également très présents dans les pays industrialisés, notamment en Australie. Avec ses vastes gisements de charbon et de fer, le pays fait partie de leurs destinations de prédilection : au total, ils y exploitent 40 mines. En 2023, Public Eye révélait comment les activités liées au charbon des multinationales suisses *down under* menacent les droits fonciers des Aborigènes.

En Amérique du Nord et en Europe, les barons des mines sont aussi en pleine expansion. C'est le cas par exemple de Trafigura, l'un des négociants aux plus gros chiffres d'affaires, qui développe un réseau croissant de mines de zinc aux États-Unis, en Espagne et en Finlande. Ce métal recherché protège le fer de la rouille – et permet de vernir l'image de ce négociant pétrolier.

La promotion de nouvelles matières premières...

Outre le cobalt et le zinc, l'électrification de l'économie mondiale entraîne une forte augmentation de la demande pour d'autres minerais et métaux. C'est le cas du cuivre, utilisé pour le développement des réseaux électriques et les générateurs d'éoliennes. Ou du nickel, qui permet de stocker davantage d'énergie dans des batteries plus petites. Mais aussi de la bauxite, un minerai d'aluminium qui joue un rôle important dans l'industrie automobile et dans les technologies du futur, gourmandes en matériaux.

La suite de l'article page 10 →



© Mauro Armentieri/AFIP



© Douglas Magno/AFIP

L'apocalypse selon Vale

L'effondrement d'un barrage minier à Brumadinho a provoqué la mort de 272 personnes, révélant les graves négligences du géant minier et les défaillances des contrôles de sécurité au Brésil.

C'est l'une des pires catastrophes sociales et environnementales de l'histoire du Brésil. Ce 25 janvier 2019, il est à peine midi et demi dans la région de Brumadinho, dans l'État de Minas Gerais. La plupart des mineurs du groupe brésilien Vale sont en train de déjeuner à la cantine quand une coulée de 13 millions de mètres cubes fond sur eux à une vitesse atteignant 80 km/h. Les digues du barrage en amont viennent de céder ; la coulée de boue et de déchets miniers emporte violemment sur son passage les arbres, remblais et infrastructures. Elle tuera 272 personnes.

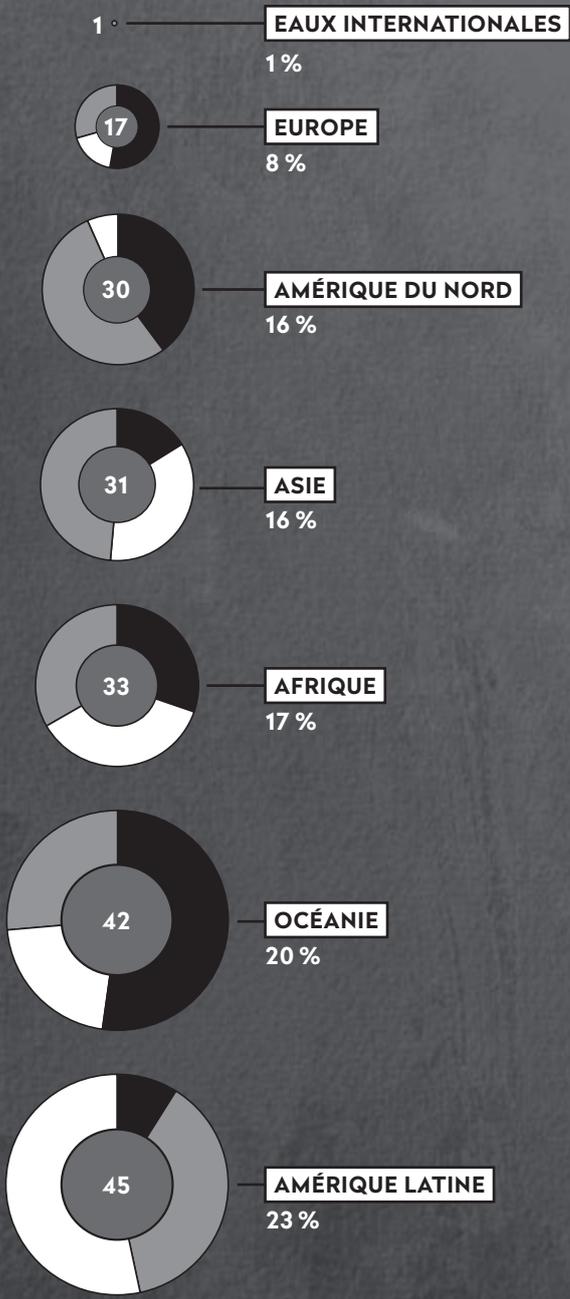
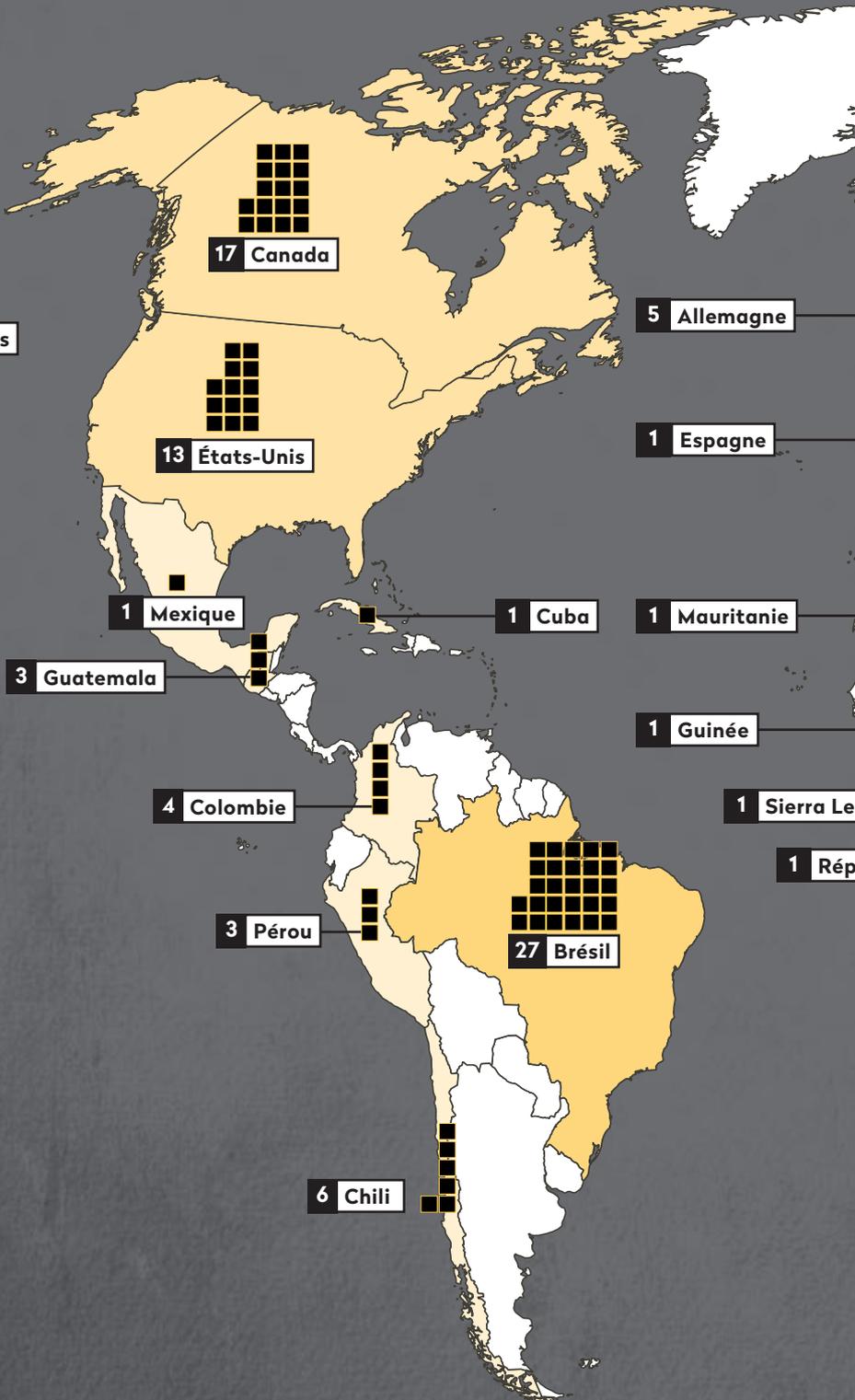
Pour Vale, qui exploite le barrage, c'est la deuxième rupture de ce type en un peu plus de trois ans. Les statistiques officielles brésiliennes venaient pourtant de répertorier quelque 200 barrages à risque comme celui de Brumadinho, le quart étant exploité par le groupe qui mène depuis 2006 ses opérations commerciales depuis sa filiale de Saint-Prex (VD).

L'enquête de la justice brésilienne pose rapidement la question du sérieux des contrôles techniques sur ce type d'infrastructures. Après avoir échoué à valider la stabilité du barrage de Brumadinho, Vale se tourne vers le groupe allemand de certification TÜV Süd, auprès de qui il est soupçonné d'avoir fait pression pour obtenir son blanc-seing. Malgré des courriers internes alertant de la menace imminente que représentait le barrage, la filiale brésilienne de TÜV Süd finit par certifier le barrage.

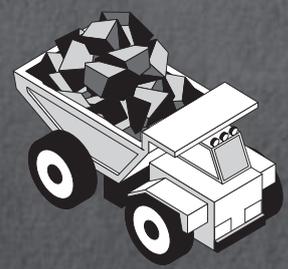
Vale affiche désormais sur son site le slogan « Nous n'oublierons jamais Brumadinho ». Il faut l'espérer. ■

LES MINES SUISSES DANS LE MONDE

Notre enquête recense 199 mines détenues par 25 négociants en matières premières établis en Suisse. Réparties dans le monde entier, elles extraient principalement du charbon et des métaux de la transition. Près de deux tiers des mines (131) sont détenues par cinq multinationales seulement.



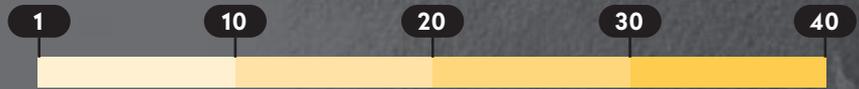
 Répartition des matières premières par continent
 Répartition des mines par continent
 Charbon
 Métaux de la transition
 Autres



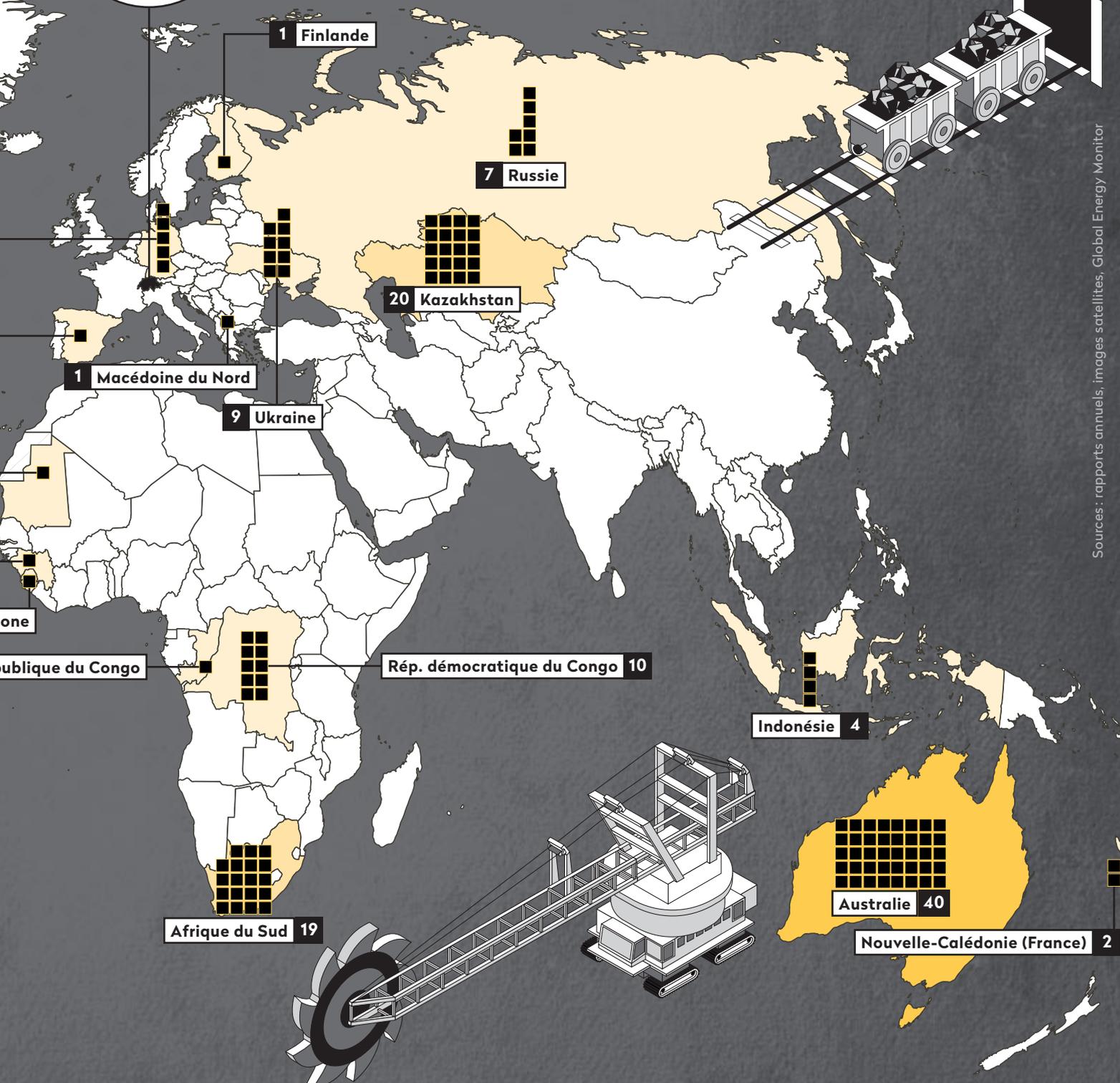


+ Suisse

25 négociants en matières premières possèdent 199 mines.



■ x Nombre de mines par pays



Sources : rapports annuels, images satellites, Global Energy Monitor

Top 5 des pays

PAYS	NOMBRE DE MINES
Australie	40
Brésil	27
Kazakhstan	20
Afrique du Sud	19
Canada	17

Top 5 des multinationales suisses

MULTINATIONALE	FONCTION DU SITE SUISSE	CHIFFRE D'AFFAIRES 2024 EN \$	MINES
Glencore	Siège social à Baar (ZG)	230,9 mia.	55
Vale	Siège commercial à Saint-Prex (VD)	38,1 mia.	30
ERG	Siège commercial à Steinhausen (ZG)	6,5 mia.*	16
Trafigura	Centre opérationnel à Genève	243,2 mia.	15
BHP	Siège commercial à Zoug	55,7 mia.	15

*Chiffres de 2023

Guinée

La malédiction de la bauxite

Les explosions réalisées pour l'extension d'une mine de bauxite du groupe Rio Tinto obligent des villages entiers à déménager en Guinée.

Le grondement incessant du tonnerre rendait la vie quotidienne insupportable, ont rapporté les riverains de la mine à l'organisation FIAN Germany. Les explosions du groupe minier se seraient rapprochées jusqu'à 500 mètres de leur village. Elles ont provoqué l'effondrement de maisons, soulevé des nuages de poussière et asséché les sources d'eau.

Avec plusieurs milliers de tonnes d'explosifs par an, le consortium autour du groupe minier anglo-australien Rio Tinto – dont la branche commerciale est située à Zurich – agrandit depuis 2016 la mine de bauxite de Sangarédi en Guinée. Une surface deux fois plus grande que la ville de Genève sera rasée, laissant la place à la mine. Le projet est financé entre autres par un prêt de la Banque mondiale de plus de 200 millions de dollars américains. Depuis, l'agriculture est pratiquement impossible, ce qui touche particulièrement les femmes, qui cultivent souvent les jardins dans la région.

En raison de son importance pour l'industrie automobile, le minerai d'aluminium est aujourd'hui considéré comme une matière première critique dans l'UE. La



population guinéenne, elle, ne voit pas le fruit de l'intérêt croissant pour son sous-sol. Bien que le pays soit l'un des plus grands producteurs mondiaux de bauxite, le revenu quotidien par habitant n'est que d'environ 3 francs suisses.

Lorsque les habitant-e-s du village de Hamdallaye ont dû céder la place à la société minière pendant la pandémie de coronavirus, celle-ci leur a proposé l'un de ses terrils comme nouveau lieu de résidence. À l'époque, ils avaient accepté cette réinstallation par nécessité. Les populations d'autres villages rapportent également que leurs droits fonciers ont été bafoués. Aujourd'hui, les communautés se défendent dans le cadre d'une procédure devant l'organe de recours indépendant de la Banque mondiale. Elles s'opposent à la violation de leurs droits fonciers, aux explosions et à la destruction de l'environnement. ■

En raison de leur rôle central dans la transition énergétique, ces matières premières sont également appelées métaux de la transition. La longue liste de projets géopolitiques poursuivis par les grandes puissances de la planète, des États-Unis à la Chine en passant par l'Union européenne, illustre à quel point ils sont convoités. Les négociants suisses ont également remarqué cet intérêt stratégique des États; certains ont même fait du lobbying. Grâce à de nombreux investissements, ils sont désormais bien préparés: plus d'un tiers des mines que nous avons identifiées sont déjà conçues pour l'extraction de métaux de la transition.

Les négociants suisses en matières premières extraient du cuivre, l'un des métaux les plus importants en termes de valeur – dans 28 mines au total. Cela inclut la mine de cuivre la plus productive au monde, celle d'Escondida au Chili. Si les cinq plus grands propriétaires de mines suisses (voir page 9) ont désormais tous investi dans l'extraction de ce métal très convoité, nos recherches n'ont pas permis d'identifier d'investissement suisse dans l'extraction de lithium, un autre métal consi-

déré comme porteur d'avenir. Les entreprises suisses développent en revanche leurs activités dans le nickel et le zinc, et de premières mines de terres rares sont passées en mains helvétiques.

... fait ressurgir de vieux problèmes

Alors que la demande pour des produits plus respectueux de l'environnement augmente, la situation des droits humains dans les pays d'extraction ne semble, elle, guère s'améliorer. C'est ce que révèle une étude du Business & Human Rights Resource Centre (BHRRC), un réseau international d'expert-e-s qui s'est penché sur les rapports d'environ 250 sites d'extraction de métaux de la transition. Dans plus de trois quarts d'entre eux (77%), il recense au moins une accusation d'atteintes à l'environnement ou de violation des droits humains ou du droit du travail. Une comparaison de l'étude du BHRRC avec la carte de Public Eye permet de constater que plusieurs dizaines de mines appartenant à des négociants suisses sont concernées.

Les abus les plus fréquents sont les expulsions et la privation des droits fonciers. Les licences d'exploration s'étendent souvent sur plusieurs milliers d'hectares. Pour ces gigantesques exploitations à ciel ouvert, la population est fréquemment privée de ses terres agricoles et des villages entiers sont détruits. Les communautés autochtones sont particulièrement touchées par ces expropriations forcées, comme le souligne l'ONG suisse Voices : 54 % des sites d'extraction de métaux de la transition sont situés sur ou à proximité de territoires autochtones. La pression exercée sur leurs droits et sur ceux des populations rurales devrait encore s'intensifier avec le boom des métaux de la transition.

L'étude du BHRRC documente également de nombreuses accusations de violations des droits des mineurs. Ces ouvriers, dont l'existence dépend des revenus de l'exploitation minière, travaillent sous une contrainte physique extrême. Les blessures et les décès ne sont pas rares. Comme pour la production d'autres matières premières, les conditions de travail précaires, les journées de travail excessivement longues et les revenus insuffisants sont très

fréquents. Les syndicats qui luttent contre de tels abus subissent des pressions dans de nombreux pays.

L'impact environnemental du secteur minier ne devrait pas non plus s'améliorer avec la transition énergétique. Ses effets sont particulièrement visibles avec le nickel. En Indonésie par exemple, des entreprises déboisent la forêt tropicale à une vitesse vertigineuse pour l'extraction de ce minerai. La surexploitation et la pollution de l'eau font également partie des dégâts causés par l'extraction,



Guatemala

Les cendres toxiques du projet Fénix

Sur une terre meurtrie par la violence, le groupe Solway poursuit ses activités minières, avec la complicité des autorités du Guatemala et au mépris des droits des communautés autochtones.

Le projet d'extraction de nickel est né dans les années soixante au nord-est du Guatemala, au début d'une guerre civile (1960-1996) qui laissera plus de 200 000 victimes. En 1978, l'armée est mobilisée par le régime militaire en place pour réprimer tout mouvement social et protéger les investissements étrangers. Quelque 700 membres de la communauté indigène Q'eqchi' se rassemblent sur la place de Panzós, une localité à une quarantaine de kilomètres de la mine, pour protester contre le vol de leurs terres. Cinquante-trois personnes désarmées sont massacrées par balle.

En 2011, le groupe zougois Solway Investment Group rachète les actifs en mains d'une société canadienne, dont la gestion a été émaillée par des accusations d'expulsions forcées, de violences physiques ou sexuelles.

Les activités minières de Fénix sont relancées trois ans plus tard via la filiale locale de Solway, Compañía Guatemalteca de Níquel (CGN). Mais les Q'eqchi', majoritaires dans la région, disent ne pas avoir été consultés et allèguent que le lac Izabal aurait été contaminé par des métaux lourds. En vertu notamment de la Décla-

ration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, les peuples indigènes doivent être consultés avant « tout projet ayant des incidences sur leurs terres ou territoires et autres ressources ». La Cour constitutionnelle du Guatemala a décrété, en juin 2020, la cessation des activités jusqu'à ce qu'une étude d'impact environnemental complète soit réalisée et qu'une consultation légale et respectueuse des communautés autochtones soit menée.

Mais l'extraction s'est poursuivie avec la complicité de certains hommes politiques guatémaltèques. En 2021, les forces antiémeutes du pays ont notamment chargé pour forcer les barrages des manifestants qui bloquaient les camions de CGN. Des documents ayant fait l'objet d'une fuite au sein du groupe Solway ont récemment démontré que les dirigeants savaient que leurs activités minières étaient responsables de la pollution du lac Izabal. Le groupe a aussi été accusé de pressions sur les journalistes et la communauté locale (un pêcheur a été tué par la police lors d'une manifestation en mai 2017) ainsi que de trafic d'influence pour faire fléchir l'opposition au projet Fénix. ■

tout comme la pollution de l'air. En Sibérie, une entreprise russe qui négocie son nickel à Zoug a, par exemple, fait d'une ville le numéro un mondial des émissions de dioxyde de soufre, un gaz toxique qui provoque des pluies acides.

Dans plusieurs des cas documentés, ces problèmes ont été tolérés par les gouvernements locaux, ce qui a amené de nombreuses communautés concernées à protester : des militant-e-s anticorruption demandent la restitution des millions de francs que leur pays a perdus à cause des pots-de-vin versés par le secteur extractif aux élites locales ou nationales ; des communautés autochtones protestent contre le non-respect de leurs droits fonciers ; des syndicats négocient des dédommagements pour les régions et les communautés affectées par la fermeture de mines. Cette résistance face aux entreprises minières est cependant devenue de plus en plus dangereuse ces dernières années. Selon l'ONG britannique Global Witness, 25 défenseurs et défenseuses des droits humains ont été assassiné-e-s en 2023 en lien avec des projets miniers, bien plus que dans n'importe quel autre secteur.

Ce vieux fossile

Alors même que les négociants suisses se préparent à l'essor des métaux de la transition, leur présent est toujours dominé par le plus grand de tous les pollueurs climatiques : le charbon. Un tiers des mines que nous avons recensées extraient ce combustible, soit le plus gros contingent. Les barons miniers l'exploitent sur les six continents, creusant à tout-va. Outre plusieurs mines de lignite à ciel ouvert, la plus grande mine de charbon d'Amérique latine ou de nombreux puits de charbon en Amérique du Nord, les négociants en matières premières

se sont notamment emparés de mines nées du défrichement de la forêt tropicale indonésienne.

Cette domination souligne ce que Public Eye critique depuis 2022 : la Suisse est la plaque tournante du commerce mondial de charbon et en tire des profits financiers, au détriment du climat. Une partie de ces affaires semble cependant avoir disparu ces deux dernières années : celle liée au négoce du charbon russe, depuis l'invasion de l'Ukraine. Pour cette raison, des dizaines de mines de charbon situées en Russie, désormais sous le coup de sanctions, n'ont pas été incluses dans cette enquête – bien que leurs propriétaires aient vendu pendant des années leur charbon via la Suisse. La majorité de ces entreprises maintient sa raison sociale et quelques employé-e-s en Suisse, comme Public Eye a pu le constater il y a quelques mois en visitant les adresses de leurs bureaux à Zoug. Le départ de leur Eldorado fiscal ne semble donc pas tout à fait définitif.

Pendant ce temps, les autres négociants suisses s'accrochent au charbon – même si beaucoup affirment le contraire en public. Il y a trois ans déjà, Public Eye leur avait demandé une sortie de ce combustible fossile d'ici 2030. Nous n'avons à ce jour trouvé aucun plan concret allant dans ce sens. À la place, les multinationales ont trouvé un nouveau mythe pour retarder son abandon : le charbon métallurgique, nécessaire à l'industrie sidérurgique pour chauffer ses hauts fourneaux. Comme la transition énergétique nécessitera des quantités énormes d'acier, les groupes miniers « transforment » leur charbon en une matière première essentielle pour un avenir durable. C'est avec cette pirouette que Glencore, par exemple, entend justifier l'extraction de cette énergie fossile jusqu'en 2070.

Portée et limites de l'analyse

Cette cartographie tend à l'exhaustivité. Il est cependant possible que des mines contrôlées depuis la Suisse n'apparaissent pas sur la carte, et ce pour trois raisons. D'une part, les données sur le secteur des matières premières, notamment dans l'extraction, sont encore très lacunaires. Certaines entreprises ne publient ni rapports d'activité ni aucune information publique sur leurs activités minières. D'autre part, la carte ne représente qu'un instantané de la situation en juillet 2025. Les mines exploitées pendant des années mais vendues depuis, tout comme les nouveaux projets d'exploration qui ne sont pas encore en production industrielle, ne sont donc pas représentés. Enfin, seules les mines dans lesquelles les négociants suisses détiennent des participations avérées ont été recensées. Il peut s'agir de mines qu'ils contrôlent entièrement, de joint ventures ou de participations minoritaires.

La carte ne représente pas non plus les mines pour lesquelles les négociants suisses ont conclu des contrats d'achat à long terme. Souvent secrets, ces accords de commercialisation, ou *offtake agreements*, leur garantissent des droits d'achat exclusifs et leur donnent une influence décisive sur la production. En cas d'incidents, les entreprises se réfèrent régulièrement à de tels contrats avec leurs fournisseurs pour déclinier toute responsabilité. Nous n'avons pas non plus cartographié les infrastructures de transformation des produits miniers, comme les fonderies. Les sites de production de pétrole et de gaz ont également été exclus.

Paradis fiscal et havre d'investissement suisse

En plus des négociants, la Suisse attire également les groupes miniers mondiaux. La raison principale ? Ils peuvent commercialiser leurs matières premières pour un taux d'imposition très bas. Vale en est l'exemple idéal : en 2013 déjà, Public Eye avait reconstitué comment la plus grande multinationale de minerai de fer au monde utilisait la Suisse pour ses pratiques agressives d'évasion fiscale. La conséquence de ces avantages : les recettes fiscales manquent dans les pays de production. Quant à l'ampleur de ces pertes, elle est presque impossible à chiffrer, la Suisse étant notoirement discrète sur le plan financier.

La Suisse est également intéressante pour les entreprises qui souhaitent sécuriser leurs investissements miniers. Derrières certaines boîtes aux lettres se cachent ici une mine de charbon, là une mine de cuivre ou un site de production de terres rares. Outre les avantages fiscaux, une série de facteurs font des holdings suisses un refuge sûr pour les entreprises minières. Premièrement, la stabilité de la place financière helvétique permet des investissements à long terme. Deuxièmement, la Suisse est un centre mondial du secret financier, ce qui permet à plus d'un investisseur dans le charbon de dissimuler ses véritables avoirs. Enfin, la Suisse autorise ses entreprises à poursuivre d'autres États en justice. Grâce à son réseau dense d'accords de protection des investissements, elle donne aux entreprises l'accès à un système de tribunaux privés opaques. Devant ces instances, les exploitants miniers peuvent poursuivre des pays pour des millions de dollars de dommages et intérêts. Glencore, par exemple, a déjà lancé plusieurs coûteuses procédures judiciaires contre l'État colombien devant de tels tribunaux.

La Suisse doit trouver des réponses pour l'avenir

Tant que les pays à haut revenu comme la Suisse ne freineront pas leur consommation croissante de ressources, la production des métaux de la transition continuera d'augmenter avec l'électrification de l'économie mondiale. Les négociants suisses en matières premières possèdent déjà de nombreuses mines et étendent constamment leur territoire avec de nouveaux projets. Dans ce contexte, il est essentiel que les droits humains et environnementaux soient respectés. Se tourner vers un avenir que l'on espère plus propre ne doit pas faire oublier la réalité du présent, dans lequel le charbon joue encore le premier rôle.

La carte mondiale de leurs mines souligne l'importance croissante que les négociants suisses ont aujourd'hui dans l'extraction de ressources énergétiques clés. Ils influencent les cours mondiaux et contrôlent parfois directement les vannes financières de pays producteurs entiers. Les témoignages issus de ces régions montrent à quel point les droits humains et les normes environnementales y sont souvent bafoués. Pour éviter



© Matthias Rietschel / Reuters

Allemagne

Pas de plan de sortie pour le charbon est-allemand

Le groupe EP engrange des bénéfices grâce au lignite allemand. Il n'est toutefois pas certain qu'il reste suffisamment d'argent pour financer la revégétalisation après 2038.

Il n'existe pas de source d'énergie plus nocive pour le climat que le lignite. Et même si l'Allemagne souhaite se séparer de ce charbon de qualité inférieure d'ici 2038, un milliardaire tchèque s'est assuré de lui faire un dernier tour de piste, dans la région de Lusace en Allemagne de l'Est.

Daniel Křetínský, dont la fortune est estimée à 9,6 milliards de dollars par le magazine économique américain Forbes, détient des parts dans un club de football londonien de premier plan. Mais il contrôle également – via le groupe EP – la société commerciale EP Resources dont le siège social est situé à Zoug, centre névralgique de l'industrie charbonnière. Cette dernière commercialise principalement du « combustible de transition ». Un néologisme visant à embellir l'image du charbon sale provenant des cinq mines à ciel ouvert allemandes que contrôle le groupe.

De nombreuses organisations environnementales avertissent toutefois que la sortie du charbon sera tout sauf facile pour la région est-allemande. Les coûts liés à la sortie du lignite, estimés entre 5 et 10 milliards d'euros par Greenpeace Allemagne, seraient actuellement à peine couverts financièrement. Les fonds nécessaires à la transition feraient aussi défaut dans les entreprises charbonnières de Daniel Křetínský selon l'organisation. Au sein d'une structure d'entreprise particulièrement kafkaïenne, les filiales du groupe Křetínský utiliseraient en effet un « maquillage comptable » pour siphonner les fonds des entités charbonnières et les placer dans d'autres filiales du groupe. Ne resteraient alors que des coquilles vides, dépourvues des fonds nécessaires à la décontamination et à la revégétalisation des sites miniers.

Dans ces régions charbonnières allemandes, la pénurie d'eau, déjà une réalité aujourd'hui, devrait s'aggraver après 2038 en raison du réchauffement climatique. L'investisseur milliardaire aura-t-il pris la poudre d'escampette d'ici là ? ■

cela à l'avenir et ne pas faire obstacle à une transition énergétique juste, la Suisse doit réguler sa place de négoce des matières premières. Sans quoi elle risque elle aussi de devoir se soumettre à ses barons miniers. ■



© Jurnasyanto Sukarno / Greenpeace

Une transition énergétique juste

Le concept d'une transition énergétique juste désigne le passage à un modèle économique respectueux du climat, dans lequel les droits humains sont garantis, l'environnement est préservé et un développement durable rendu possible. Et ce, non seulement lors de l'abandon des anciennes sources d'énergie fossile, mais aussi lors du développement d'alternatives climatiquement neutres. Cette transition concerne des individus, des communautés locales, des régions géographiques ou des pays entiers. Y contribuent par exemple la reconversion du personnel des secteurs fossiles et des solutions de reclassement socialement acceptables, la préservation des droits fonciers lors du forage des mines de métaux de la transition, une réhabilitation complète des sols agricoles après la fermeture des mines de charbon, ou encore de nouvelles perspectives pour les régions et les pays qui dépendent économiquement de la production et de l'exportation d'énergies fossiles.

Eaux internationales

Le silence des abysses

En quête de métaux, le groupe fribourgeois Allseas se prépare à repousser la frontière de l'extractivisme jusqu'au fin fond du Pacifique. Ses robots sous-marins menacent de détruire un écosystème encore à découvrir.

À plus de 4000 mètres de profondeur, la pression étouffe les vibrations sonores et la lumière du soleil a disparu. Seules quelques rares espèces – largement inconnues – produisent leur propre lueur. C'est donc loin des regards, dans les abysses de la zone Clarion-Clipperton, au cœur du Pacifique, que se met en place la prochaine ruée minière : celle des robots sous-marins qui raclent ou aspirent le plancher océanique.

La *deep sea mining* (ou extraction minière en eaux profondes) promet une « abondance » de nickel, manganèse, cobalt ou cuivre au service de la course mondiale vers l'électrification. Et c'est sur les épaules des ingénieurs d'Allseas que reposent ces promesses. Basée à Châtel-Saint-Denis (FR) et spécialisée dans la construction de plateformes pétrolières offshore et de pipelines sous-marins, la société s'est associée au groupe canadien The Metals Company (TMC, dont elle détient moins de 20 %) pour déployer ses « méga-aspirateurs » maritimes. Depuis 2022, elles ont remonté quelques milliers de tonnes de métaux à la surface, et prévoient de passer à la phase industrielle d'ici fin 2025. Ancien actionnaire de TMC, le géant zougois Glencore s'est assuré, depuis 2012 déjà, de mettre la main sur la moitié de ces métaux océaniques.

Pourtant, cette quête industrielle se fait sans recul scientifique et comporte des risques écologiques majeurs, notamment la destruction d'écosystèmes entiers selon Greenpeace. En 2023, près de 1000 scientifiques ont signé une lettre demandant un moratoire sur l'exploitation minière en eaux profondes. Trente-huit pays, dont la Suisse, soutiennent cette mesure.

Fin juillet 2025, l'assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins n'est pas parvenue à s'accorder sur un « code minier marin », illustrant les tensions entre les états membres. Les États-Unis de Donald Trump ont annoncé vouloir faire cavalier seul. Quelques mois plus tôt, le locataire de la Maison-Blanche avait en effet rédigé un décret destiné à ouvrir l'extraction à grande échelle de minerais, y compris en eaux internationales. Ce qui ferait les affaires de certains en Suisse. ■



Un terminal de charbon de la société indonésienne Borneo Prima, qui travaille pour la société zougoise IMR Holding.

LES REVENDICATIONS DE PUBLIC EYE

- Pour enfin disposer d'une vue d'ensemble des activités minières des négociants, la Suisse doit **tracer systématiquement l'origine de toutes les matières premières** négociées à Genève, Zoug ou Lugano.
- Afin de garantir les obligations de diligence et de transparence nécessaires à l'extraction de minerais de transition et à la conclusion de contrats commerciaux qui en découlent, la Suisse a besoin d'une **autorité de surveillance du secteur des matières premières** en tant qu'organe de contrôle public.
- Pour protéger les droits humains et l'environnement dans les pays d'extraction, la Suisse doit introduire une législation efficace sur la **responsabilité des multinationales**.
- Pour exiger de ses négociants une **sortie du charbon** et un calendrier contraignant, la Suisse doit imposer une publication transparente et complète de leurs bilans climatiques, des plans de transition clairs et des compensations financières.
- Pour répartir plus équitablement les bénéfices du secteur et atténuer ses conséquences sociales et écologiques, la Suisse devrait **promouvoir des solutions internationales, au lieu de se joindre à la course géopolitique aux matières premières stratégiques**.

Pour aller plus loin: dans la version en ligne de cet article, vous trouverez l'ensemble des cas recensés et une carte interactive avec l'emplacement exact des 199 mines et plusieurs filtres.

publiceye.ch/mines-suisse





Un centre de tri de bidons de pesticides dans l'État du Mato Grosso au Brésil.

© Lunae Parracho

Pesticides interdits : les exportations de l'UE en forte hausse malgré les promesses de la Commission

Grâce à des données exclusives, Public Eye et Unerthed révèlent que l'Union européenne a exporté près de 122 000 tonnes de pesticides interdits en 2024, alors que la Commission s'était engagée à faire cesser cette pratique. La majorité de ces volumes est destinée à des pays à revenus faibles ou intermédiaires, où les risques pour la santé et l'environnement sont plus élevés. Syngenta fait partie des principales entreprises exportatrices de ces substances bannies de l'agriculture européenne.

LAURENT GABERELL

En octobre 2020, la Commission européenne promettait de mettre fin à l'exportation de pesticides interdits dans l'Union européenne (UE), dans le cadre d'une nouvelle stratégie sur les produits chimiques présentée comme un pilier du « Pacte Vert ». Cet engagement était pris dans le sillage d'une enquête de Public Eye et Unerthed, la cellule investigation de Greenpeace Royaume-Uni, qui avait pour la première fois mis en lumière l'ampleur du scandale des pesticides interdits « made in Europe ».

« L'UE ne serait pas cohérente dans son ambition d'un environnement sans produits toxiques si des

produits chimiques dangereux dont l'utilisation n'est pas autorisée dans l'UE pouvaient encore y être produits puis exportés », renchérisait Virginijus Sinkevičius, alors commissaire européen à l'environnement, lors du lancement d'une consultation publique en lien avec cette initiative en 2023. Alors que plusieurs États membres commençaient à serrer la vis au niveau national, la Commission jugeait par ailleurs « essentielle » l'adoption d'une approche uniforme à l'échelle européenne afin de « garantir l'harmonisation et la clarté des règles ».

Des nouvelles données exclusives obtenues par Public Eye et Uearthed montrent que malgré les engagements de la Commission européenne, les exportations de pesticides interdits n'ont cessé d'augmenter. En 2024, les pays membres de l'UE ont approuvé l'exportation de près de 122 000 tonnes de pesticides dont l'utilisation est bannie sur leurs propres sols en raison de risques inacceptables pour la santé ou l'environnement. Soit une hausse de 50 % par rapport aux quelque 81 000 tonnes annoncées en 2018. Ajustées en fonction du Brexit – le Royaume-Uni était alors responsable de 40 % des volumes – les exportations de l'UE ont plus que doublé en six ans.

Ces nouvelles révélations se basent sur l'analyse de centaines de « notifications d'exportation » – les documents que les entreprises doivent remplir lorsqu'elles veulent exporter des produits chimiques dangereux interdits dans l'UE vers des pays tiers. Public Eye et Uearthed les ont obtenus en vertu du droit à l'information auprès de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et des autorités nationales. Bien que les quantités mentionnées soient des données prévisionnelles fournies par les fabricants, et peuvent donc différer des volumes réellement exportés, elles constituent la source d'informations la plus complète disponible.

La croissance spectaculaire des exportations européennes s'explique principalement par l'interdiction d'une centaine de nouveaux pesticides depuis 2018, et leur ajout subséquent à la liste des substances soumises à la législation sur l'exportation de produits chimiques dangereux. Ceci a provoqué une augmentation « mécanique » des quantités exportées déclarées, au fur et à mesure que l'UE bannissait ces substances de son marché – mais continuait de les exporter vers des pays tiers. Ces pesticides hautement toxiques étaient sans doute déjà exportés auparavant mais n'apparaissaient pas dans les données, car leur utilisation était encore autorisée.

Cinq ans après notre première cartographie inédite, notre nouvelle enquête met en évidence le rôle de premier plan que joue encore le « Vieux Continent » dans la fabrication et l'exportation de pesticides parmi les plus dangereux au monde, alors que Bruxelles semble désormais vouloir se désengager de ses travaux. Le processus initié par la Commission pour mettre fin à l'exportation de pesticides interdits a pris du retard, en raison des fortes pressions du lobby de l'agrochimie. Bruxelles n'a pas tenu son engagement de présenter une proposition avant la fin 2023. Avec le retour de Trump à la Maison-Blanche et la victoire du bloc de droite aux dernières élections européennes, les appels à déréguler se font par ailleurs de plus en plus pressants. Cette réforme sans précédent risque d'être enterrée, de même que l'ensemble du « Pacte Vert ».

Contactée par Public Eye et Uearthed, la Commission affirme par la voix d'un porte-parole qu'elle « partage les préoccupations concernant les exportations vers

des pays tiers de pesticides interdits dans l'UE » et assure qu'elle est « déterminée à traiter cette question importante ». Elle explique qu'une étude d'impact a été lancée en 2023 et déclare étudier actuellement les « options possibles » pour mettre en œuvre son initiative. « Il est primordial de garantir un niveau élevé de protection des personnes et de l'environnement, tant au sein de l'UE qu'à l'échelle mondiale », déclare-t-elle.

Marcos Orellana, rapporteur spécial des Nations Unies sur les produits toxiques et les droits humains, déplore pour sa part « un double standard odieux » qui représente « une forme d'exploitation moderne dont la connotation raciale ne peut être ignorée ». « Il semble que pour les pays qui produisent et exportent des pesticides interdits, la vie et la santé des populations des pays destinataires ne soient pas aussi importantes que celles de leurs propres citoyens », ajoute-t-il. « Alors que les travailleurs et leurs familles souffrent, les fabricants de pesticides engrangent les profits. »

Poisons « made in Europe »

Notre enquête montre qu'au total, 75 pesticides interdits dans l'UE ont été annoncés à l'exportation en 2024 – contre 41 en 2018. En tête de liste : le dichloropropène (1,3-D), un pesticide utilisé pour contrôler les ravageurs dans la culture de fruits et de légumes. Classé cancérigène probable aux États-Unis, il est interdit dans l'UE depuis 2007 en raison de risques de contamination des eaux souterraines et pour la biodiversité. Plus de 20 000 tonnes de 1,3-D ont été notifiées à l'exportation l'an dernier. Suivent le glufosinate, un herbicide exporté par BASF qui peut provoquer des troubles de la fertilité, et le mancozèbe, un fongicide classé perturbateur endocrinien qui peut nuire à la fertilité et à l'enfant à naître, dont l'utilisation a été interdite dans l'UE en 2020.

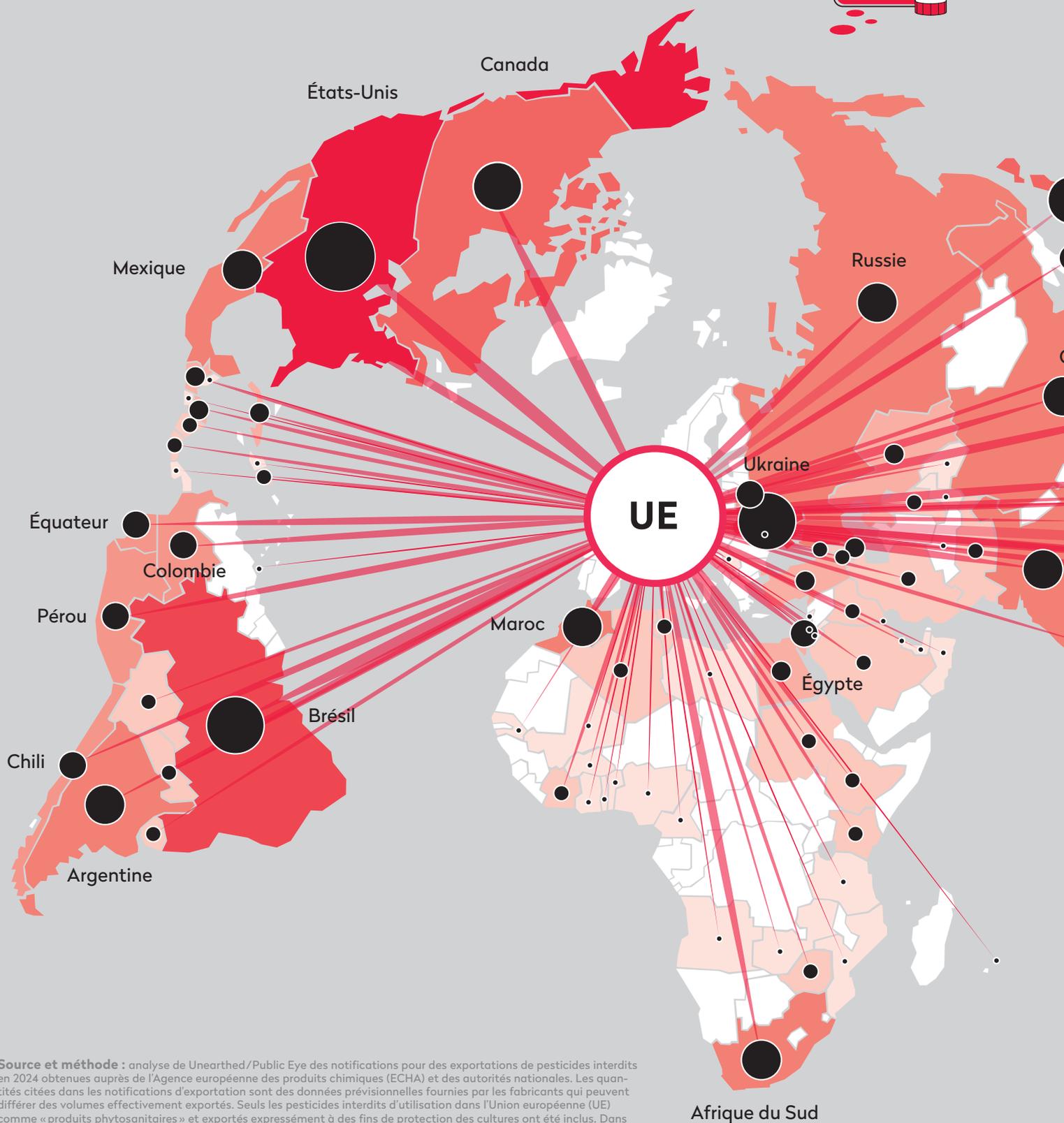
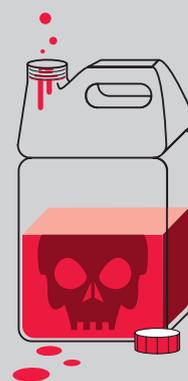
« Ce double standard odieux représente une forme d'exploitation moderne. »

Marcos Orellana, rapporteur spécial des Nations Unies sur les produits toxiques

L'UE continue aussi d'exporter des milliers de tonnes de néonicotinoïdes, ces insecticides impliqués dans le déclin des pollinisateurs à travers le monde. Ils sont interdits d'utilisation dans les champs européens depuis 2019, en raison de risques « inacceptables » pour les abeilles. La Commission européenne elle-même considère que les néonicotinoïdes constituent une menace si grave pour la biodiversité, la production agricole et la sécurité alimentaire au niveau mondial qu'elle a adopté une loi interdisant

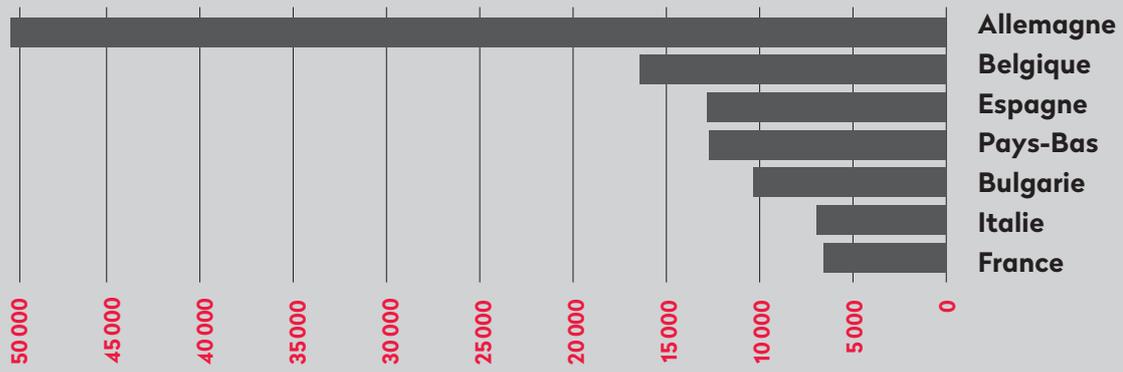
EXPORTATIONS DE PESTICIDES INTERDITS DEPUIS L'UE (2024)

En 2024, l'Union européenne a exporté près de 122 000 tonnes de pesticides interdits, malgré la promesse de la Commission de mettre fin à cette pratique. La majorité de ces volumes est destinée à des pays à revenus faibles ou intermédiaires, où les risques pour la santé et l'environnement sont plus élevés.

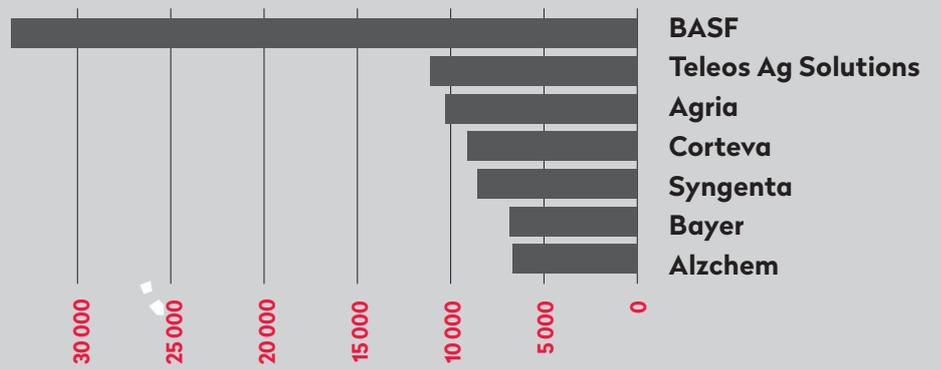


Source et méthode : analyse de Uearthed/Public Eye des notifications pour des exportations de pesticides interdits en 2024 obtenues auprès de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et des autorités nationales. Les quantités citées dans les notifications d'exportation sont des données prévisionnelles fournies par les fabricants qui peuvent différer des volumes effectivement exportés. Seuls les pesticides interdits d'utilisation dans l'Union européenne (UE) comme « produits phytosanitaires » et exportés expressément à des fins de protection des cultures ont été inclus. Dans la plupart des cas, les chiffres sont ceux de produits contenant des substances interdites, et non ceux des substances interdites uniquement.

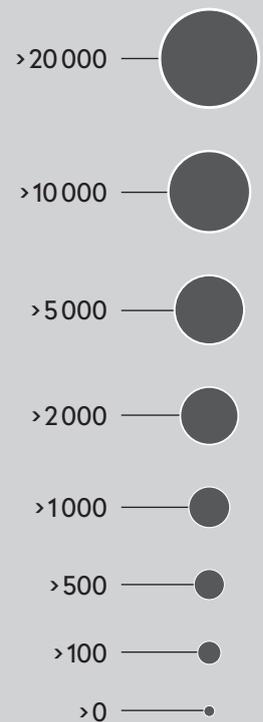
PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS (TONNES)



PRINCIPALES ENTREPRISES EXPORTATRICES (TONNES)



Quantité de pesticides interdits exportés (tonnes)



En Suisse, le Conseil fédéral joue la montre

La Suisse exporte aussi des pesticides interdits, dans la plus grande opacité. En 2020, le Conseil fédéral avait pourtant décidé de durcir la réglementation pour « contrôler de manière plus stricte » ces exportations. Mais la liste des substances soumises à la réglementation helvétique sur l'exportation de produits chimiques dangereux n'a pas été actualisée depuis. Des dizaines de pesticides récemment interdits en Suisse échappent ainsi à tout contrôle et peuvent être librement exportés depuis le territoire helvétique. Maintes fois repoussée, l'actualisation de cette liste devait enfin être réalisée cette année. Cependant, dans ce qui semble être une volonté délibérée de torpiller l'initiative prise par l'ancienne responsable du Département fédéral de l'environnement, Simonetta Sommaruga, les services d'Albert Rösti ont une nouvelle fois repoussé cette mise à jour. On parle désormais d'une proposition qui serait présentée à l'automne l'année prochaine, pour une entrée en vigueur début 2028.

Royaume-Uni : du poison estampillé Syngenta

Le géant bâlois de l'agrochimie Syngenta exporte aussi des pesticides interdits depuis le Royaume-Uni. Et les volumes sont massifs. Première exportation ? Le diquat, un herbicide interdit dans l'Union européenne en raison de sa toxicité aiguë et d'un « risque élevé » pour les agriculteurs et les personnes résidant aux abords des champs, que Syngenta continue de fabriquer pour l'exportation dans son usine d'Huddersfield. La majorité de ces volumes étaient destinés au Brésil, où les cas d'intoxication d'agriculteurs sont en hausse, comme nous le montrions dans un reportage dans l'État du Paraná (lire le magazine n° 51 de janvier 2025).

Syngenta continue également d'expédier des milliers de tonnes du tristement célèbre paraquat, cet herbicide impliqué dans des dizaines de milliers de cas d'empoisonnement à travers le monde. Aux États-Unis, premier pays importateur, le groupe est visé par des plaintes de centaines d'agriculteurs, dont certains sont atteints de la maladie de Parkinson. Ils incriminent le paraquat et reprochent à la multinationale suisse de ne pas les avoir avertis des risques liés à l'utilisation de ce produit.

l'importation d'aliments contenant des traces de deux de ces substances. Nos données montrent que le Bâlois Syngenta et l'Allemand Bayer sont les leaders de ce business toxique des « tueurs d'abeilles » fabriqué en Europe.

Destinations à hauts risques

À qui sont destinées ces exportations de pesticides interdits ? Dans la liste des importateurs figurent 93 pays, dont les trois-quarts sont des pays à revenu faible ou intermédiaire. Les agences onusiennes alertent pourtant des risques plus élevés liés à l'utilisation de pesticides dits extrêmement dangereux dans ces pays. Les États-Unis, où la législation est bien plus permissive que dans l'UE, sont le premier importateur, suivi par le Brésil, premier marché mondial des pesticides.

Au menu pour l'ancienne colonie portugaise ? Près de 15 000 tonnes de pesticides interdits « made in Europe », au premier rang desquels figure la picoxystrobine, un fongicide utilisé dans les cultures de céréales et de soja, interdite dans l'UE en 2017 en raison d'un potentiel génotoxique et d'un risque élevé pour les organismes aquatiques et les vers de terre.

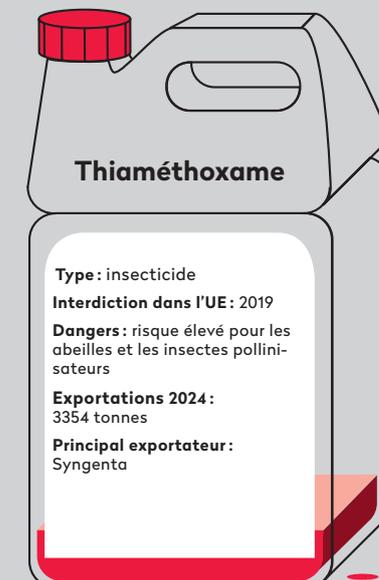
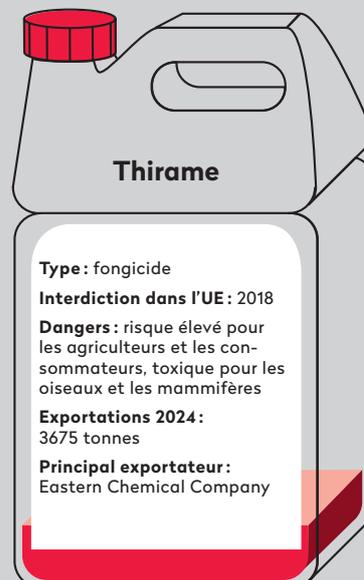
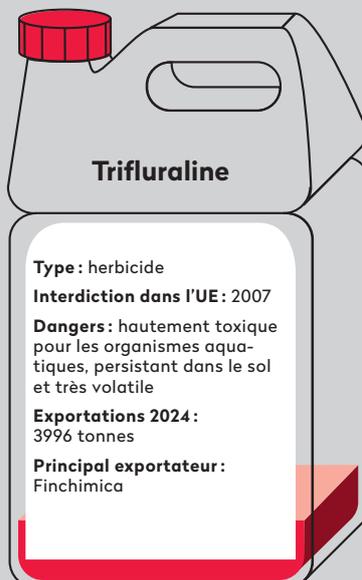
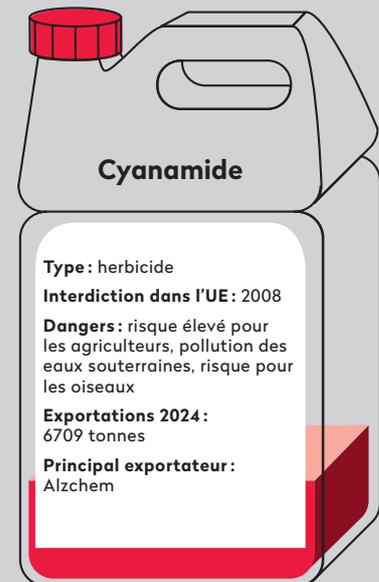
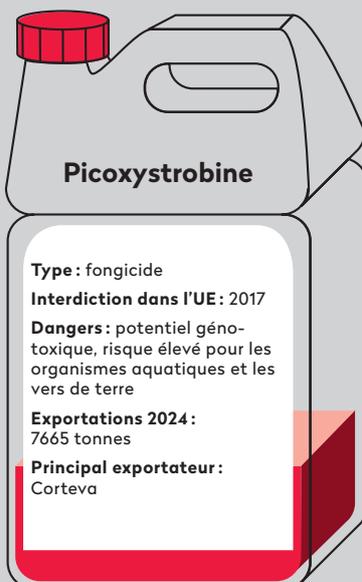
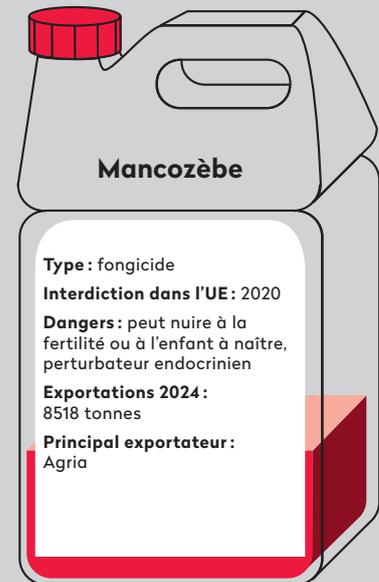
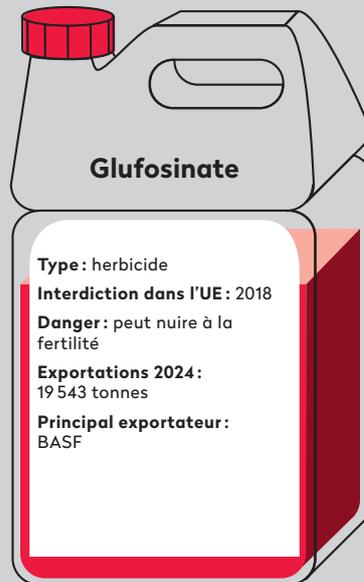
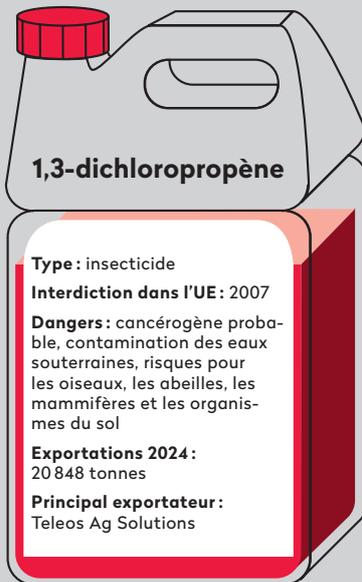
« Nous sommes indignés par l'augmentation des exportations de pesticides dangereux », réagit Alan Tygel, coordinateur de la Campagne brésilienne contre les produits agrottoxiques et pour la vie. « Le fait que les pays européens continuent d'interdire de nouveaux pesticides pour leur usage interne tout en produisant ces substances pour l'exportation souligne bien l'hypocrisie d'un bloc qui prétend pourtant montrer l'exemple. »

Notre enquête montre également que près de 9 000 tonnes de pesticides interdits ont été annoncés à l'exportation vers le continent africain. Premières destinations : le Maroc et l'Afrique du Sud. Pour Kara Mackay, coordinatrice de campagnes pour l'organisation sud-africaine Women on Farms, ce « double standard flagrant révèle la pensée raciste et coloniale dont l'Europe souffre encore ». Elle a un message à faire passer : « envoyer des pesticides interdits en Afrique, ou dans tout autre pays à faible revenu, n'est possible que si l'on considère les personnes qui les utilisent comme inférieures, et donc que l'on ne se soucie pas de leur santé. Cette pratique fait passer le profit avant les êtres humains. En Afrique du Sud, on veut que ça change. Nous en avons assez, et nous en sommes littéralement malades ! »

Un business florissant

Avec plus de 33 000 tonnes annoncées à l'exportation en 2024, BASF est de loin le numéro un de ce commerce, suivi de Teleos Ag Solutions, Agria, Corteva Agriscience et Syngenta. Le géant bâlois a notifié l'exportation de près de 9 000 tonnes de pesticides interdits depuis l'UE l'an dernier, dont l'immense majorité depuis l'Allemagne. Plus d'un quart de ces volumes concernaient des produits

Les blockbusters toxiques de l'UE



à base de thiaméthoxame, l'un des insecticides néonicotinoïdes « tueurs d'abeilles ». Parmi les principales exportations de la multinationale figurent aussi le propiconazole, un fongicide interdit dans l'UE en 2018 en raison de sa toxicité pour la reproduction et d'un risque de contamination des eaux souterraines, ainsi que le chlorothalonil, un fongicide classé cancérigène qui pollue l'eau potable à vaste échelle en Suisse et en France, mais aussi au Costa Rica, comme nous le révélions dans une précédente enquête.

Confrontée à nos révélations, Syngenta déclare que ses exportations sont « conformes aux exigences strictes de la réglementation européenne en matière de produits chimiques » et qu'elle « respecte la souveraineté et les directives du pays importateur, satisfait à toutes les exigences réglementaires internationales [...] et fournit des informations détaillées dans le pays afin de promouvoir une utilisation sûre par les utilisateurs finaux ». Le géant bâlois souligne que « les besoins agricoles varient à travers le monde » et explique que ses usines sont concentrées dans « quelques endroits » afin de garantir que ses produits « répondent aux normes de production rigoureuses et soient de la plus haute qualité ».

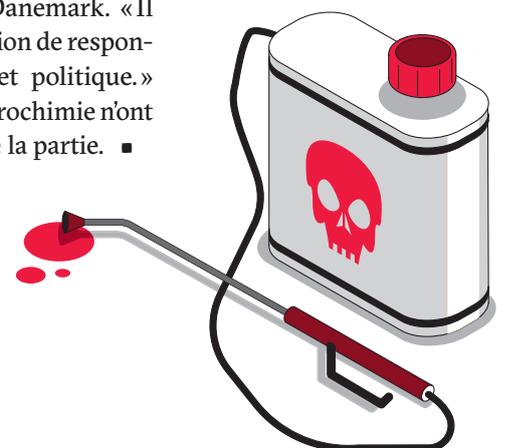
Au total, plus de 40% des volumes exportés par l'UE ont été notifiés depuis l'Allemagne. Ce pays, qui a vu ses exportations sextupler depuis 2018 pour atteindre

50 000 tonnes l'an dernier, est devenu le principal hub européen pour le commerce de pesticides interdits. Cette évolution est liée à l'interdiction du glufosinate fin 2018, mais aussi à une hausse exponentielle de ses exportations. Elle s'explique également par le fait que Syngenta a transféré une partie de ses activités en Allemagne, en particulier depuis la France, où une loi imposant des restrictions à l'exportation de pesticides interdits est entrée en vigueur en 2022. La Belgique, qui a suivi avec un arrêté royal en mai dernier, était le deuxième plus grand exportateur en 2024, suivi de près par l'Espagne, les Pays-Bas et la Bulgarie.

« Deux poids, deux mesures »

Lors d'une manifestation organisée fin juin à Bruxelles, une coalition de plus de 600 ONG et syndicats, dont Public Eye fait partie, a demandé à la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, de tenir sa promesse en mettant enfin un terme aux exportations de pesticides interdits depuis le sol européen. Les ONG critiquent l'inaction de la Commission et sa politique du « deux poids, deux mesures », qui sapent la crédibilité de l'UE et son leadership mondial en matière de protection contre les produits chimiques dangereux. Elle fait par ailleurs courir « un risque inacceptable » aux communautés dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires. La coalition pointe également du doigt un risque pour les consommateurs et consommatrices en Europe, qui se retrouvent exposé-e-s à des résidus de pesticides interdits dans les denrées alimentaires importées, ainsi qu'une « concurrence déloyale » pour les agriculteurs et agricultrices européen-ne-s, à qui l'on interdit d'utiliser ces substances.

Ces déclarations font écho à une lettre adressée en décembre 2024 à la nouvelle commissaire à l'environnement, Jessika Roswall, par le Danemark, l'Autriche, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède, demandant à la Commission d'œuvrer sans tarder en faveur d'une interdiction des exportations de pesticides interdits à l'échelle européenne. « Il est important que nous prenions nos responsabilités au sein de l'UE et que nous montrions que nous ne voulons pas seulement protéger nos propres citoyens, mais aussi donner l'exemple au niveau mondial en ce qui concerne les produits chimiques », a déclaré Magnus Heunicke, ministre de l'environnement du Danemark. « Il s'agit d'une question de responsabilité morale et politique. » Les géants de l'agrochimie n'ont pas encore gagné la partie. ■



Un long combat contre les pesticides

Public Eye enquête depuis longtemps sur l'industrie des pesticides. Grâce à votre soutien, nous mettons en lumière les stratégies des fabricants pour continuer à vendre leurs pesticides les plus toxiques dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires, et les ravages qu'ils y provoquent. Ces dernières années, ce travail a permis de faire bouger les lignes, en dépit des vents contraires.

Traquer les volumes de pesticides interdits exportés depuis l'UE ou la Suisse est essentiel pour faire évoluer la situation. Outre la Commission européenne qui s'est engagée à faire cesser cette pratique après une première enquête en 2020, la Belgique a interdit l'exportation de pesticides bannis sur son sol en 2023, à la suite de nos révélations. En France, plusieurs enquêtes de Public Eye ont exposé les failles de la législation, conduisant récemment les autorités à les combler.

En Suisse, dans le sillage de notre travail, le Conseil fédéral avait proscrit en 2020 l'exportation de cinq pesticides bannis sur son sol, dont le paraquat. Depuis, nous continuons à maintenir la pression pour que les autorités helvétiques agissent de manière plus responsable.



« L'Équateur vivrait mieux sans le pétrole »

Originaire d'Amazonie équatorienne, l'avocat s'est fait un nom en défendant les communautés affectées par la pollution du géant pétrolier Chevron. Il dénonce aujourd'hui l'extractivisme qui mine les institutions et appauvrit son pays, en proie à une vague de violence sans précédent.

PROPOS RECUEILLIS PAR ADRIÀ BUDRY CARBÓ

À l'origine, il travaillait comme ouvrier, nettoyant les fuites de pétrole de Texaco en Amazonie équatorienne. Suite à son rachat, la société pétrolière étasunienne a pris le nom de Chevron et a fini par quitter le pays, laissant ses « piscines de pétrole » pour la postérité. Pablo Fajardo est, lui, devenu avocat pour aider celles et ceux que personne n'aidait, les communautés « orientales » victimes de l'impunité de l'industrie pétrolière, à la fois moteur économique du pays et fossoyeuse de ses institutions. Public Eye a parlé malédiction des ressources avec Pablo Fajardo lors de son passage en mai 2025 à Genève, où il milite auprès des Nations Unies pour l'instauration de règles contraignantes contre les multinationales.

L'exploitation du pétrole est relativement récente en Équateur. Votre pays serait-il en meilleur état sans ces ressources ?

C'est certain. Avant les années septante, notre économie reposait sur l'agriculture et l'industrie était en expansion. Nous exportons des

bananes, du café, beaucoup de cacao de haute qualité, notamment en Suisse. Mais avec le développement du pétrole, le pays a pour ainsi dire abandonné l'exploitation agricole. La campagne s'est appauvrie et l'exode rural a provoqué des entassements dans les banlieues où règne désormais la délinquance. Le pays vivrait mieux sans pétrole.

Vous tracez un lien direct entre l'exploitation des ressources naturelles et la violence qui règne en Équateur ?

Cela se manifeste à plusieurs niveaux. La partie visible de l'iceberg, ce sont les entreprises qui engagent directement des bandes criminelles pour organiser leur sécurité. Mais l'exploitation des ressources naturelles finance aussi le développement de ces groupes mafieux. En Amazonie, les pipelines sont régulièrement siphonnés et détournés à leur profit. L'éther pétrolier, un déchet pétrolier extrêmement volatil et explosif, alimente ainsi l'industrie de la cocaïne en Colombie voisine, puisqu'il entre dans

le processus de sa fabrication. Les forces publiques en ont conscience, mais il n'existe aucun contrôle.

En 2023, la population a voté la fin de l'extraction pétrolière dans le parc national amazonien Yasuní, reconnu réserve de biodiversité par l'UNESCO. Ce référendum semble témoigner d'un ras-le-bol...

Oui et non. Au vu de l'enthousiasme chez les jeunes, Daniel Noboa [président de l'Équateur depuis 2023 et réélu en avril 2025, n.d.l.r.] est astucieusement monté à bord de la campagne pour la fin de l'extraction pétrolière. Le candidat Noboa a soutenu la consultation, tout en sachant que le président Noboa n'allait jamais respecter le vote populaire. Beaucoup de gens l'ont cru : 65 % du pays a voté « oui au Yasuní » et donc à la fin de l'exploitation pétrolière. Daniel Noboa avait un an, jusqu'en août 2024, pour faire respecter le vote populaire. Mais l'extraction se poursuit dans le bloc 43 [la concession située partiellement dans le parc et ayant fait l'objet du référendum, n.d.l.r.] →

La justice équatorienne ne peut-elle pas forcer l'exécutif à respecter le vote populaire ?

Il existe une déliquescence totale des institutions publiques. Tout est capturé par Daniel Noboa : la Cour constitutionnelle lui mange dans la main. Trois nouveaux juges viennent d'être nommés, dont une ancienne avocate de Chevron. Il n'y a aucun espoir que cette instance fasse respecter le cadre constitutionnel. Le ministère public, le service d'audit de l'État ou le parlement sont désormais totalement au service du gouvernement en place. Il n'y a plus d'équilibre entre les pouvoirs. Ce problème n'a jamais été aussi marqué qu'aujourd'hui.

En 2024, la justice équatorienne, après le Ministère public de la Confédération, a pourtant condamné Gunvor pour avoir versé des pots-de-vin à des fonctionnaires équatoriens. N'est-ce pas la preuve que certaines institutions du pays fonctionnent encore ?

Cet arrêt redonne un peu d'espoir. Il y a bien des juges qui font de la résistance, continuant à faire leur travail. Mais ils sont ensuite poursuivis par le gouvernement. En décembre dernier, sur la côte équatorienne, quatre gamins de 11 à 15 ans ont disparu alors qu'ils rentraient du sport. On les a retrouvés morts par balle. Il y a suffisamment d'indices pointant vers les militaires. Mais quand une juge a lancé une enquête, elle a été persécutée par le gouvernement. Une pratique courante consiste à ouvrir des enquêtes pour des délits fantaisistes afin de les faire destituer ou les intimider. L'idée sous-jacente est de créer la panique parmi la population afin de faire taire toute voix dissonante.

Vous avez obtenu en 2011 la condamnation de Chevron (ex-Texaco) qui a laissé – après 26 ans d'exploitation en Amazonie – un millier de fosses à ciel ouvert, remplies de pétrole brut

et de boues d'épuration toxiques. Cette condamnation a été ratifiée par la Cour constitutionnelle en 2018. Mais votre lutte continue ?

L'un des grands enjeux, c'est le défaut de normes contraignantes pour les entreprises. Cela facilite l'évasion de toute responsabilité, notamment en matière de droits humains ou de protection de l'environnement et des communautés indigènes. À l'inverse, il existe des tribunaux privés d'arbitrage qui protègent les investissements de ces entreprises. Ce qui permet de faire condamner les États ne respectant pas les injonctions des multinationales. Chevron s'inscrit dans cette problématique.

« Le président Noboa préfère payer Chevron plutôt que de faire respecter la loi nationale. »

Pablo Fajardo

Que s'est-il passé ?

La sentence arbitrale est tombée juste après le verdict de la Cour constitutionnelle. Y figurent des choses totalement contraires au droit, comme l'injonction au gouvernement de ne pas appliquer la sentence. Imaginez qu'un tribunal d'arbitrage demande à la Confédération d'annuler un arrêt, c'est absurde ! La sentence demande aussi à l'État équatorien de payer deux milliards de dollars US de frais de procédure et de torts moraux causés à Chevron en 25 ans de procédure judiciaire. C'est le point le plus délicat, car notre Constitution interdit à l'Équateur de se soumettre à des arbitrages internationaux, ce qui a été confirmé par référendum national en avril 2024. Le président Noboa préfère payer Chevron plutôt que de faire respecter la loi nationale. Nous tentons de bloquer ce paiement. Si l'État a de telles ressources, qu'il les utilise pour réparer l'Amazonie après le passage de Chevron.

Que pensez-vous de la deuxième initiative pour des multinationales responsables, qui a passé facilement cette année la rampe des 100 000 signatures ?

Je suis convaincu que la lutte ne s'arrête pas aux pays où opèrent les multinationales mais concerne aussi leurs pays d'origine. Les États les plus industrialisés doivent exiger que ces entreprises agissent avec davantage d'éthique ; c'est un devoir moral ! Les banques suisses ont par exemple d'immenses investissements chez Chevron, tout comme les fonds de pension européens. Le plus raisonnable serait que la population suisse exige à ses banques et ses traders de matières premières d'agir de manière plus responsable dans le monde entier. Il n'y a pas de raisons que le droit à un air pur – dont bénéficient les Suisses et Suissses – ne soit pas applicable en Amérique latine, en Afrique ou en Asie. Pourquoi ce double standard dans le comportement des multinationales suisses ?

Le journaliste et candidat à la présidentielle Fernando Villavicencio, qui a aussi été lanceur d'alerte dans l'affaire Gunvor, a été assassiné en plein meeting électoral en août 2023. Votre propre frère a été assassiné. Où trouvez-vous le courage de continuer ?

Auprès des communautés directement affectées. En tant qu'activiste, j'ai au moins un forum pour faire entendre ma voix, en dépit des risques. Mais beaucoup de gens meurent en silence. Dans un tel climat d'injustices, il reste peu d'options : s'allier aux délinquants, se taire ou briser l'omertà. Nous pensons que la situation serait pire si nous nous taisions. ■



Une succession porteuse de sens : cinq questions clés

Public Eye bénéficie régulièrement de legs et d'héritages. Ces donations ont une immense valeur pour nous : elles nous permettent de poursuivre notre engagement pour un monde plus juste, tout en préservant notre indépendance politique et financière. Nous adressons nos sincères remerciements à celles et ceux qui décident de faire de Public Eye l'une des bénéficiaires de leur succession.

ALINE VON MÜHLENEN

Vous trouverez dans cette double page des conseils et les informations les plus importantes pour rédiger votre testament. Face à une situation patrimoniale ou familiale complexe, nous vous recommandons de demander conseil à un-e spécialiste. Notre avocat de confiance, basé à Lausanne, offre une première consultation gratuite aux personnes qui souhaitent désigner Public Eye comme bénéficiaire dans leur testament. Cet entretien permet de clarifier la situation et d'éviter tout conflit familial par la suite.

Que sont les parts réservataires, la quotité disponible et l'ordre de succession légal ?

- Les **parts réservataires** sont des parts légalement protégées qui reviennent obligatoirement à l'époux ou à l'épouse et aux descendants.
- La **quotité disponible** est la part de la succession dont le ou la testataire peut disposer librement, sans tenir compte des parts réservataires. Elle s'élève à **au moins la moitié du patrimoine** – même si la personne est mariée et/ou a des enfants.
- L'**ordre de succession légal** détermine qui est en droit d'hériter dans les cas où aucun testament n'a été établi. Selon la situation familiale (célibataire/sans enfant), il peut s'agir de membres de la famille éloignée, d'une commune et/ou d'un canton.

💡 Bon à savoir:

- Le nouveau droit successoral, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023, permet de disposer plus librement de son patrimoine.
- Le droit des successions révisé ne tient cependant toujours pas compte des **partenaires non marié-e-s**. Si vous souhaitez les désigner comme bénéficiaires, vous devez impérativement les mentionner dans votre testament.
- Toute personne peut **disposer librement d'au moins 50 % de son patrimoine** – et en faire bénéficier un-e partenaire non marié-e, des ami-e-s proches, des fil-leul-e-s ou des ONG.

Quelle est la différence entre un legs et un héritage ?

- Un **legs** est un montant en argent ou un bien matériel (par ex. immobilier).
- Les **légataires** ne font pas partie de la communauté héréditaire et n'héritent pas non plus des dettes. Ces personnes n'ont pas voix au chapitre dans le processus de succession.
- L'**héritage** est le patrimoine d'une personne décédée transmis aux héritiers et héritières. Il inclut les dettes.
- Plusieurs personnes ou organisations peuvent être désignées héritières. Ensemble, elles constituent la

Séance d'information sur la planification successorale à Genève

Pour en savoir plus sur la planification successorale, venez rencontrer notre avocat de confiance, M^e David Regamey, spécialiste FSA en droit des successions.

Date : jeudi 13 novembre 2025 de 18h à 19h30, suivie d'un apéritif.

Lieu : Fédération genevoise de coopération, 22A rue Rothschild à Genève.



Le nombre de places est limité.
Veuillez vous inscrire ici :
publiceye.ch/info-succession

communauté héréditaire. Celle-ci est collectivement responsable de régler les factures et les dettes, et de déterminer et de partager la masse successorale.

- Les **legs** sont traités séparément lors du partage successoral. Ils ne doivent pas dépasser la quotité disponible.

💡 **Bon à savoir:**

- Jusqu'à l'exécution du partage successoral, la **communauté héréditaire** est solidairement responsable du patrimoine. S'il n'y a pas d'exécuteur ou d'exécutrice testamentaire, les décisions doivent être prises à l'unanimité (par ex. la vente d'un bien immobilier).
- Les **héritiers et héritières réservataires** (enfants, époux ou épouse) ne font pas obligatoirement partie de la communauté héréditaire. Ils et elles peuvent aussi être désigné-e-s comme légataires.
- Dans un testament, il est important de faire la distinction entre **héritiers, héritières et légataires**: il s'agit de **rôles différents** qui s'accompagnent de droits et d'obligations distincts.

Comment est déterminée la masse à partager?

- On liste d'une part l'ensemble des **actifs** (par ex. les comptes bancaires, les titres, les cryptomonnaies, les biens immobiliers, les bijoux et les véhicules).
- On liste d'autre part l'ensemble du **passif** (par ex. les dettes, les hypothèques et les factures impayées).
- Dans le cas d'un couple marié, il y a lieu de liquider le **régime matrimonial** préalablement au partage de la succession. Pour ce faire, on doit déterminer, pour chaque époux ou épouse, ce qui relève de ses biens propres ou de ses acquêts.
- Les **donations** (des cinq dernières années au moins) et les **avances sur héritage** doivent être prises en compte pour vérifier si les réserves héréditaires sont respectées.

💡 **Bon à savoir:**

- Si certains enfants ont reçu une donation du vivant de la personne, le droit des successions prévoit qu'il faut en principe en tenir compte au moment du partage pour rétablir l'égalité avec les autres frères et sœurs.

Comment rédiger un testament ?

- Un **testament olographe** doit être entièrement écrit à la main, daté et signé.
- Le **générateur de testament** disponible sur la plateforme en ligne DeinAdieu est une aide précieuse et vous permet de créer un modèle de testament sans engagement (voir l'encadré ci-dessous).
- **Il est conseillé de conserver** votre testament en lieu sûr ou de le déposer auprès de l'autorité compétente. Celle-ci varie d'un canton à l'autre.
- Vous pouvez également faire rédiger un **testament authentique** par un notaire et le faire signer par deux témoins. Il sera ensuite déposé auprès de l'autorité compétente.

💡 **Bon à savoir:**

- Vous trouverez sur notre **site internet** une liste de vérification complète et d'autres conseils pour rédiger un testament.
- Pour les situations les plus complexes (par ex. biens immobiliers, familles recomposées ou héritiers et héritières multiples), il est recommandé de **demandez conseil à un-e spécialiste**.

Si votre testament a été établi **avant le 1^{er} janvier 2023**, il est recommandé de vérifier sa conformité avec le nouveau droit des successions.

Comment soutenir l'intérêt général et avoir un impact durable ?

- Réfléchissez à la possibilité de faire un don à une organisation de confiance sous forme d'héritage ou de legs.
- En tant qu'organisation d'utilité publique, **Public Eye est exonérée d'impôt sur les successions. Nous pouvons donc utiliser l'intégralité de vos legs et héritages pour nos projets.**

💡 **Bon à savoir:**

- Notre avocat de confiance offre **une première consultation gratuite** aux personnes qui souhaitent désigner Public Eye comme bénéficiaire dans leur testament. N'hésitez pas à nous contacter.

Votre contact chez Public Eye

Vous trouverez de plus amples informations sur le sujet, une foire aux questions ainsi que le lien vers le générateur de testament de DeinAdieu sur: publiceye.ch/testament

Aline von Mühlénen
Financement de projets
et succession

T +41 (0)21 620 06 11
aline.vonmuehlenen@publiceye.ch





HSBC visée par deux enquêtes en Suisse et en France

HSBC Private Bank (Suisse) est sous le coup de deux enquêtes pénales en Suisse et en France en lien avec des allégations de blanchiment d'argent visant deux relations bancaires « historiques », a annoncé HSBC dans son rapport trimestriel en juillet. L'information a été rapportée par Bloomberg fin juillet.

Pendant plus de dix ans, la banque genevoise a accueilli les fonds de Riad Salamé – ancien gouverneur de la Banque centrale du Liban (BDL) – et de son frère Raja Salamé. Poursuivis dans une dizaine de pays, les deux hommes sont soupçonnés d'avoir siphonné des centaines de millions de dollars US au détriment de la BDL, comme nous l'avons précédemment rapporté (lire le magazine n° 50 de novembre 2024).

La procédure suisse visant HSBC Private Bank est la suite logique celle ouverte contre les frères Salamé. Elle est également dirigée contre une « personne physique » non nommée et quatre autres « personnes inconnues ».

Public Eye enquête depuis plusieurs années sur les liens entre l'ancien gouverneur et la banque helvétique. En mars dernier, nous révélions, documents judiciaires inédits à l'appui, que la banque genevoise avait ignoré toutes les alertes, attendant août 2020 pour signaler le cas au Bureau anti-blanchiment suisse (MROS). ■

28 000 signatures pour le Fonds suisse pour la mode

Lancée début mai, la pétition de Public Eye pour la création d'un Fonds suisse pour la mode a reçu un accueil très favorable. Fin août, 28 000 personnes l'avaient déjà signée, demandant au Conseil fédéral d'agir contre la fast fashion et de créer un fonds afin d'obliger les entreprises du secteur à participer aux coûts sociaux et environnementaux de leur modèle d'affaires. La période de collecte des signatures court jusqu'au 21 septembre.

En juin, la conseillère nationale Sophie Michaud Gigon (Vert-e-s/VD) a déposé une motion visant notamment à instaurer une mesure similaire. Si le Conseil fédéral reconnaît l'importance d'une production et une consommation plus durables, il a rejeté cette motion, ne voyant actuellement « pas de nécessité d'agir ». Il continue de miser sur les initiatives volontaires des entreprises. Or, celles-ci sont insuffisantes et relèvent trop souvent du greenwashing.

Treize organisations de la société civile, dont Public Eye, Fashion Revolution Switzerland, la Fédération romande des consommateurs (FRC) et Unia, se mobilisent pour lutter contre ces dérives. Le 3 septembre, elles ont déversé 5 tonnes de vêtements usagés sur la Place fédérale, à Berne, afin de rendre visible l'ampleur du problème et d'exiger une réponse politique. ■

Notre podcast avec Yasmine Motarjemi

« Good food, good life » : une promesse alléchante signée Nestlé. Mais derrière ce slogan se cache une réalité plus sombre, où la quête du profit semble parfois l'emporter sur la sécurité des consommatrices et consommateurs. C'est ce que dénonce avec courage Yasmine Motarjemi, qui était, jusqu'en 2010, directrice de la sécurité des aliments chez Nestlé.

Après avoir signalé de graves dysfonctionnements, Yasmine Motarjemi a été victime de harcèlement moral. Au terme d'un long bras de fer, elle a obtenu gain de cause devant la justice suisse. Dans cet épisode, la lanceuse d'alerte, qui a récemment publié un ouvrage intitulé « Ce que l'empire Nestlé vous cache », raconte son combat à Damian Veiga. Elle appelle aussi les autorités à agir pour protéger la santé publique. ■



Pour visionner ce podcast :

peye.link/whistleblower-nestle



Le podcast sur l'initiative pour des multinationales responsables



Mon œil!

Le podcast engagé de Public Eye

Disponible sur :



Pour écouter le podcast :
publiceye.ch/ini-multis-podcast



L'ONG Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises à l'étranger. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye, avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne
Tél. +41 (0)21 620 03 03, contact@publiceye.ch
Compte de dons IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5



publiceye.ch

[in publiceye_ch](https://www.linkedin.com/company/publiceye_ch) [@PublicEye](https://www.youtube.com/channel/UCPublicEye) [f @PublicEyeSuisse](https://www.facebook.com/PublicEyeSuisse) [@publiceye.ch](https://www.instagram.com/publiceye.ch) [v @fr.publiceye.ch](https://www.youtube.com/channel/UCfr.publiceye.ch)

Agir ici pour
un monde
plus juste

Public Eye